

## **Reventin-Vaugris**

# **Extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h dès le 15 janvier**

Par **Le Dauphiné Libéré** - 20 déc. 2022 à 20:14

Dans sa dernière séance de l'année 2022, ce lundi 19 décembre, le conseil municipal de Reventin-Vaugris a voté, à l'unanimité, la décision d'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h. L'application de cette mesure se fera à partir du 15 janvier. Il est précisé que les services de police et de gendarmerie n'ont pas constaté, dans les communes concernées par cette mesure d'économie d'énergie, une augmentation accrue du nombre de vols ou d'agressions.